

DOSSIER DE CANDIDATURE - EXPOSITIONS

11^{ème} édition du Festival RAVENSARE
Cœur du Festival du 3 au 7 Juillet 2012 à Toulouse

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

> L'ARTISTE

NOM :

Adresse :

.....

.....

.....

Téléphone :

E-mail :

Site web/Myspace :

.....

Etes-vous ?

- Amateurs
- En voie de professionnalisation
- Professionnels

N° MDA :

N° AGESSA :

Depuis quand l'artiste existe-t-il ?

.....

> PERSONNE À CONTACTER (si différent)

NOM et Prénom :

E-mail :

Téléphone :

> L'EXPOSITION

Titre :

Catégorie :

- Peinture
- Photos
- Sculpture
- Arts numériques
- Autres (*précisez*)

Avez-vous déjà exposé ? Où et quand ? (principales dates)

.....

.....

.....

.....



.....
.....
Nombres d'œuvres proposées :

Médiums utilisés :

.....
.....
Format des œuvres :

.....
.....
Supports utilisés :

.....
.....
Espace nécessaire :

Système d'attache nécessaire :

.....
.....
Durée du montage et du démontage :

.....
.....
Texte de présentation de l'exposition pour le programme :
.....
.....
.....

.....
.....
.....
.....
PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER

- ♦ Un **dossier de présentation de l'artiste** avec :
 - une note d'intention artistique (sur les objectifs, la mise en scène, l'écriture, la composition...),
 - une courte biographie,
 - une revue de presse (facultative).

- ♦ Des photos des œuvres sur **CD (préciser les titres et les dimensions de chaque œuvre)**

- ♦ La **Charte du Festival RAVENSARE signée**

Si vous souhaitez le retour de votre dossier en cas de non-sélection, veuillez cocher la case ci-contre.

Merci de joindre impérativement une enveloppe, à votre adresse, affranchie en conséquence.



DÉPÔT DES DOSSIERS

- Le dossier complet est à renvoyer à l'adresse suivante :

**LE TRAIT BLEU
Appel à Auteurs
Festival Ravensare 2012
1, rue Joutx-Aigues
31 000 TOULOUSE**

- Date limite de dépôt : 31 janvier 2012
-

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Par téléphone au : 05.61.25.78.42

Par mail, à l'adresse suivante : letraitbleu@gmail.com

Sur le site internet : www.letraitbleu.com

CHARTRE DU FESTIVAL RAVENSARE

Le candidat à l'Appel à Auteurs reconnaît avoir pris connaissance de la présente charte et s'engage à la respecter dans son intégralité si son dossier est sélectionné par l'Organisateur. La participation au Festival est tributaire de l'approbation et du respect sans condition de la présente charte.

La scène tremplin du Festival Ravensare :

Le Festival Ravensare, imaginé par le chorégraphe Kassam Baïder et organisé par Le Trait Bleu, met à l'honneur, à Toulouse, la scène émergente depuis 10 ans.

Il s'est confié pour mission de sortir de la confidentialité des artistes qui méritent une meilleure visibilité, en offrant un espace d'expression et d'échange à la création contemporaine peu ou mal connue.

Pluridisciplinaire, il réunit des compagnies de danse, des groupes de musique, des plasticiens, des photographes, des sculpteurs pour favoriser la rencontre et la confrontation entre l'œuvre et le public.

La scène tremplin du Festival Ravensare **offre à la création émergente un espace de diffusion et organise un plan de communication en conséquence** autour des artistes sélectionnés. Le Trait Bleu invite au Festival un évènement partenaire, le Festival Traces Contemporains, afin de lui présenter les œuvres sélectionnées.



Ravensare privilégie les formes courtes :

De façon à faire découvrir un auteur, **les créations programmées sont extraites d'une œuvre** intégrale initiale (musicale, plastique ou chorégraphique). En retour, l'extrait doit pouvoir donner un aperçu aussi juste que possible sans nuire à la cohérence de l'ensemble.

- **Danse** : programmation d'un extrait de pièce d'une durée de **20mn** environ,
- **Musique** : programmation d'une durée de **30mn** environ,
- **Arts Plastiques** : sélection de **4 à 8** œuvres en fonction du lieu d'exposition et du format des œuvres proposées.

Candidatures et sélection :

Le **Festival Ravensare** s'adresse à toutes les formations d'artistes amateurs ou professionnels résidant en France.

Suite au lancement de **l'Appel à Auteurs**, chacun se déterminant comme artiste est libre de présenter sa candidature dans le délai fixé par l'organisateur, soit **jusqu'au 31 janvier 2012** (cachet de la Poste faisant foi).

La sélection des artistes programmés au **Festival Ravensare 2012** est effectuée par le comité artistique.

Chaque candidat se verra recevoir, au plus tard fin mars 2011, un avis d'acceptation ou de refus de sa participation.

Tous les participants doivent accepter que leurs dossiers puissent être utilisés dans les archives du **Festival Ravensare**.

Conditions de participation au Festival Ravensare :

Le Trait Bleu n'achète pas de spectacles, ni d'œuvres. La participation au Festival n'est donc pas rémunérée.

Les artistes sélectionnés à l'issue de l'Appel à Auteurs doivent s'acquitter des frais d'inscription au Festival, d'un montant de 15€ (par chèque libellé à l'ordre de l'association « Le Trait Bleu »).

Chaque artiste sera tenu informé par courriel des différentes modalités d'organisation du **Festival Ravensare**. En contrepartie, il devra répondre précisément aux différentes demandes de l'Organisation et respectera les plannings mis en place.

A l'issue du festival, les organisateurs sélectionnent les artistes marquants qui se verront proposer une date d'exposition dans le cadre du Festival Traces Contemporaines à Cahors en 2012.

Conditions d'exposition dans le cadre du Festival Ravensare :

➤ **Les expositions éclatées :**

Ces expositions collectives, étendues sur une période allant de début juin à fin juillet, investiront un ensemble de lieux associés au Festival (à titre d'exemple, les lieux accueillant les **Expositions Eclatées** en 2010: CRIJ, CROUS, Galerie CDA, Espace Bonnefoy...). Les dates et lieux précis des expositions seront communiqués ultérieurement.



N.B. : la direction artistique du Trait Bleu se réserve le choix des œuvres présentées ainsi que les lieux d'exposition.

Les artistes sélectionnés assurent eux-mêmes l'installation et la désinstallation de leurs œuvres, et s'engagent à être présents aux jours et aux heures qui leur seront communiqués.

Les éléments nécessaires pour l'accrochage des œuvres sont à la charge de l'exposant.

Le Trait Bleu prend en charge le gardiennage des expositions et l'assurance des œuvres sélectionnées.

Le Trait Bleu n'imprime pas de catalogue des œuvres exposées, mais laisse à disposition des artistes un espace où déposer, à l'attention du public, books, cartes de visite, articles de presse...

De plus, Le Trait Bleu n'intervient pas en cas de vente d'œuvres, il incombe donc à l'artiste d'effectuer toutes les déclarations légales nécessaires. En effet, Le Trait Bleu ne se définit pas comme galeriste, ni comme responsable d'un lieu d'exposition. Il se définit comme un médiateur entre l'artiste et le public, et/ou le monde professionnel.

Matériel et sécurité:

La réglementation en matière d'hygiène et de sécurité dans les espaces destinés à l'accueil du public devra être scrupuleusement respectée.

Chaque utilisateur est tenu de maintenir dans son état d'origine les biens mis à sa disposition par l'Organisateur pour les besoins de sa prestation. Si un participant est reconnu responsable de dégradations, l'ensemble de celles-ci seront à sa charge.

L'artiste est tenu de prendre connaissance et de respecter les mesures de sécurité imposées par les pouvoirs publics, et celles prises par l'organisateur.

Chaque artiste est responsable de l'acheminement et de l'enlèvement de son matériel.

Le Trait Bleu accompagne les artistes :

Tout au long de l'année, Le Trait Bleu favorise aussi la rencontre entre l'artiste et les professionnels. Le **Festival Ravensare** en est la part visible. Le Trait Bleu cherche, imagine et fabrique des moyens de poursuivre l'accompagnement et le suivi d'artistes découverts lors des éditions passées en développant des liens avec d'autres structures de diffusion ou d'autres festivals.

En mobilisant des espaces d'expression, des moyens de communication et une équipe technique, Le Trait Bleu dévoile chaque année les nouveaux visages de la scène émergente à travers des pièces originales et contemporaines.

Le Festival Ravensare se donne ainsi tous les moyens pour s'inscrire dans la durée et pour proposer une vision inédite de la création émergente.

Invitations :

Si l'artiste souhaite inviter des professionnels (dans la limite de 20 invités), il doit en communiquer la liste à l'organisateur avant le 20 mai 2012.



Promotion:

Dans le cadre de la promotion et de la communication sur le **Festival Ravensare** et sur les artistes programmés, les organisateurs seront libres de diffuser sans contrepartie les noms et photographies des participants et tout extrait d'œuvres sélectionnées, auprès des différents supports de presse écrite ou électronique, sur Internet et par tous les moyens de communication au public, existants ou à venir.

Modification :

En cas de force majeure, l'organisation se réserve le droit de modifier la présente charte et s'engage à en informer les participants.

L'organisation se réserve le droit d'écourter, de modifier ou d'annuler le Festival ou d'en modifier le contenu si des circonstances exceptionnelles ou indépendantes de sa volonté l'exigeaient et/ou pour assurer la sécurité, l'équité, l'intégrité ou le bon déroulement du Festival.

L'ORGANISATEUR EST AUTORISE A REFUSER L'ACCES A TOUTE PERSONNE NE RESPECTANT PAS CES OBLIGATIONS.

Le à

NOM et Prénom du signataire

Signature*

** Précédée de la mention « lu et approuvé »*

